



ASSEMBLÉE NATIONALE

DEUXIÈME SESSION

TRENTE-SEPTIÈME LÉGISLATURE

Procès-verbal

de l'Assemblée

Le jeudi 18 mai 2006 — N° 28

Président de l'Assemblée nationale :
M. Michel Bissonnet

QUÉBEC

La séance est ouverte à 10 h 06.

AFFAIRES DU JOUR

Projets de loi du gouvernement

Adoption du principe

Mme Gagnon-Tremblay, ministre des Relations internationales et ministre responsable de la Francophonie, propose que le principe du projet de loi n° 4, Loi modifiant la Loi sur l'Office Québec-Amériques pour la jeunesse et la Loi sur l'Office franco-québécois pour la jeunesse, soit maintenant adopté.

Après débat, la motion est adoptée et, en conséquence, le principe du projet de loi n° 4 est adopté.

M. Dupuis, leader du gouvernement, propose que le projet de loi n° 4 soit renvoyé pour étude détaillée à la Commission des institutions.

La motion est adoptée.

L'Assemblée reprend le débat, ajourné le 16 mai 2006, sur la motion de Mme Boulet, ministre déléguée aux Transports, proposant que le principe du projet de loi n° 9, Loi modifiant la Loi sur les véhicules hors route, soit maintenant adopté.

18 mai 2006

À 12 heures, M. Gendron, troisième vice-président, suspend la séance jusqu'à 14 heures.

La séance reprend à 14 h 07.

Moment de recueillement

AFFAIRES COURANTES

Présentation de projets de loi

M. Lessard, ministre du Travail, propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 28 Loi modifiant la Loi sur l'équité salariale

La motion est adoptée.

Dépôts de documents

Mme Gauthier, ministre du Tourisme, dépose :

Le rapport annuel de la Régie des installations olympiques, pour l'exercice financier terminé le 31 octobre 2005.

(Dépôt n° 253-20060518)

18 mai 2006

Dépôts de pétitions

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement, M. Bachand (Arthabaska) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 1 633 citoyens et citoyennes du Québec, particulièrement de la circonscription de Lotbinière, concernant la réfection du rang Sainte-Philomène ouest, à Parisville.

(Dépôt n° 254-20060518)

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement, M. Valois (Joliette) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 5 997 citoyens et citoyennes du Québec, concernant les mesures de sécurité pour les piscines gonflables.

(Dépôt n° 255-20060518)

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

À la demande de M. le président, M. Dupuis, leader du gouvernement, retire certains propos non parlementaires.

Motions sans préavis

M. Morin, whip de l'opposition officielle, propose :

QUE, conformément à l'article 129 du Règlement, le député de Sainte-Marie–Saint-Jacques soit nommé membre de la Commission de l'aménagement du territoire en remplacement du député de Gouin.

QUE ce changement prenne effet immédiatement.

18 mai 2006

La motion est adoptée.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, Mme Gagnon-Tremblay, ministre des Relations internationales, M. Simard (Richelieu) et M. Légaré (Vanier) proposent conjointement :

QUE l'Assemblée nationale souligne la tenue de la 36^e Marche 2/3 qui se déroulera le 19 mai, dans les rues de Montréal, et qu'elle encourage l'organisme Club 2/3 à poursuivre son travail remarquable de sensibilisation et de mobilisation de la jeunesse québécoise.

Du consentement de l'Assemblée, en application de l'article 84 du Règlement, la motion est adoptée.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Turp (Mercier) et Mme Vien (Bellechasse) proposent conjointement :

QUE l'Assemblée nationale souligne la Journée internationale des musées et qu'elle réitère le rôle essentiel de ces institutions dans la préservation et la promotion de notre patrimoine, de notre culture et de notre histoire.

Du consentement de l'Assemblée, en application de l'article 84 du Règlement, la motion est adoptée.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 185 et 209 du Règlement, Mme Théberge, ministre de la Famille, des Aînés et de la Condition féminine, M. Legendre (Blainville) et M. Grondin (Beauce-Nord) proposent conjointement :

18 mai 2006

QUE l'Assemblée nationale souligne la 11^e Semaine québécoise des familles, qui se tient du 15 au 21 mai sur le thème *Parent et fier de l'être*, et qu'elle réitère à cette occasion sa volonté de travailler à l'épanouissement des familles, des enfants, des parents et des aînés du Québec.

Du consentement de l'Assemblée, en application de l'article 84 du Règlement, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 185 et 209 du Règlement, M. Bergeron (Verchères) et Mme Legault (Chambly) proposent conjointement :

QUE l'Assemblée nationale souligne la Journée nationale des Patriotes qui se tient cette année le 22 mai ; qu'elle se souvienne de l'importance de la lutte des Patriotes de 1837-1838 pour la reconnaissance de notre nation, pour sa liberté politique et pour l'établissement d'un gouvernement démocratique.

Du consentement de l'Assemblée, en application de l'article 84 du Règlement, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

Avis touchant les travaux des commissions

Mme Lamquin-Éthier, leader adjointe du gouvernement, convoque :

- la Commission de la culture, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 86, Loi modifiant la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels et d'autres dispositions législatives ;

18 mai 2006

- la Commission des affaires sociales, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 125, Loi modifiant la Loi sur la protection de la jeunesse et d'autres dispositions législatives, et de poursuivre ses auditions publiques dans le cadre de la consultation générale à l'égard du document *Garantir l'accès : un défi d'équité, d'efficience et de qualité* ;
- la Commission des transports et de l'environnement, afin d'entreprendre ses auditions publiques dans le cadre de consultations particulières sur le projet de loi n° 23, Loi permettant d'assurer l'agrandissement du parc national du Mont-Orford, la préservation de la biodiversité de territoires limitrophes et le maintien des activités récréotouristiques.

M. Cusano, premier vice-président, donne l'avis suivant :

- la Commission de l'économie et du travail se réunira en séance de travail afin de préparer l'examen des orientations, des activités et de la gestion de la Commission des lésions professionnelles.

AFFAIRES DU JOUR

Projets de loi du gouvernement

Adoption du principe

L'Assemblée poursuit le débat sur la motion de Mme Boulet, ministre déléguée aux Transports, proposant que le principe du projet de loi n° 9, Loi modifiant la Loi sur les véhicules hors route, soit maintenant adopté.

18 mai 2006

À 17 h 59, Mme Leblanc, deuxième vice-présidente, lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au mardi 23 mai 2006, à 10 heures.

Le Président

MICHEL BISSONNET